

CONQUES MARCILLAC

BULLETIN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Pandt



Muref Le Château



Pruines

Notre territoire, vos élus communautaires

Grand-Vabre: Jean-Paul DELAGNES, Claude LACAZE

Sénergues: Philippe VARSİ, Bernard FERRIÈRES

Conques: Paul GOUDY, Gérard FALCO

Noailhac: Abel BONNEFOUS, Michel CABROL

St-Félix-de-Lunel: Zéphirin QUINTARD, Alain BARRE

St-Cyprien-sur-Dourdou: Bernard LEFEBVRE, Anne-Marie SCHNEIDER

Prunes: Christian POUGET, Benvinda LENOIR

Nauviale: Sylvain COUFFIGNAL, Marie Hélène CAVAILLES

Mouret: Gabriel ISSALYS, Michel CAMBALY

Muret: Roland AYGALENO, Michel COSTES

Le Château: Michel REY, Eddy FRAYSSE

St-Christophe-Vallon: Christian GOMEZ, Azilis BELLEC, Guy SALVAN

Marcillac-Vallon: Anne GABEN-TOUTANT, Michel REY, Eddy FRAYSSE

Valady: Jacques SUCRET, Yolande GENIEYS, Robert GALIERE

Salles La Source: Jean-Louis ALIBERT, Marie-Thérèse DELOUSTAL, Louis DROC, Bernadette MARRIAT

Clairvaux d'Aveyron: Jean-Marie LACOMBE, Cathy GUILLET, Joël RUSSERY

Balsac: Daniel RAYNAL, Jean-Paul REMISE

Directeur de la publication : Jean-Marie Lacombe
 Coordination réalisation : Michèle Wilfrid / Marielle Mouly
 Crédits photos : Asv' Olt, Communauté de Communes Conques-Marcillac, Cyberbase, Familles Rurales, Gil Lhiaubet, Joordens Tineke, OT Conques-Marcillac, OTSI Marcillac, Pays Ruthénois, Point Relais Emploi, Régine Combal, Sophie Fraissine, Vallon de Cultures, Zoé Mouret.
 Impression : Imprimerie Delaroche - 12390 RIGNAC
 Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

Sommaire

- Le fonctionnement de la Communauté de Communes Conques-Marcillac.....4
- Une équipe à votre service.....5
- Quelques éléments de budget...6
- Une préoccupation principale : développer l'économie du territoire8
 - Le programme Leader s'écrit maintenant9
 - Le Point Relais Emploi.....10
 - La Cyberbase.....11
- Le tourisme, un pilier essentiel de notre économie ..12
- L'enfance-jeunesse : un chantier d'avenir.....14
 - La petite-enfance : un accueil de qualité14
- Les services : un domaine d'intervention prioritaire pour notre territoire16
- Une animation culturelle confiée à des associations.....18
 - Une association fédératrice pour un projet culturel délocalisé : vallon de cultures.....18
 - Une école de musique dynamique.....19
- Les équipements sportifs en marche vers l'homologation..20
- Deux projets de bâtiments conséquents.....21
- La voirie évolue pour mieux répondre aux besoins des usagers22
- Un territoire modèle en matière d'assainissement.....23
- Des réalisations, des projets pour mieux trier et améliorer la qualité de notre environnement.....24
- Tableau des commissions.....26

Édito du Président



En ce début d'année, je vous souhaite, à toutes et à tous, mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour 2015, accompagnés de ceux de toute l'équipe, élus et agents, de la Communauté de Communes Conques-Marcillac.

Quelques mois après la mise en place du nouveau Conseil de Communauté, le premier composé de conseillers communautaires élus, nous souhaitons vous informer, à travers ce bulletin, des réalisations en cours et des projets à concrétiser durant cette mandature.

Ces réalisations et projets s'inscrivent dans le cadre de nos statuts, mais également dans le cadre de missions visant à impulser des dynamiques dans des domaines comme la jeunesse ou les services à la personne. Ce mandat débute avec deux projets conséquents.

Chantier important pour notre collectivité, le projet de construction du nouveau siège de notre Communauté de Communes se précise. Ce bâtiment permettra de répondre aux besoins actuels et à venir de notre collectivité. Outre le fait de répondre à l'exigence de l'accessibilité et au bon fonctionnement de nos services, il pourrait être aussi, et c'est mon souhait, le siège d'associations assurant des services à la population.

Autre chantier à l'étude, celui de l'aménagement de nouveaux locaux à Conques, pour l'Office de Tourisme communautaire. Cet équipement est indispensable au développement touristique et doit être une vitrine pour l'ensemble du territoire.

La réforme territoriale nous interroge sur la place qui sera réservée à notre collectivité. Le contexte réglementaire évolue fortement, nous contraignant à nous adapter, en mutualisant nos moyens. Tout laisse à penser qu'elle sera de plus en plus sollicitée.

Autre évolution : au 1^{er} janvier 2015, certaines communes perdent le bénéfice de l'instruction des documents d'urbanisme (certificats d'urbanisme, permis de construire) par l'État. Notre collectivité devra donc assumer cette mission et remplacer ainsi l'Etat. Nous travaillons actuellement à la création d'un service, mutualisé avec d'autres collectivités.

Depuis les lois Grenelle, l'Etat exige que l'ensemble du territoire national soit couvert par des SCoT, Schémas de Cohérence Territoriale. Le SCoT vise, comme son nom l'indique, à mettre en cohérence, sur un vaste territoire, les politiques d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux dans un environnement protégé et valorisé. Pour notre territoire, le SCoT sera élaboré à une échelle plus large avec treize autres communautés (Villefranchois, Decazevillois, Grand Rodez...). Toujours dans un souci de cohérence et afin de ne pas multiplier les échelons, nous souhaitons que cette nouvelle entité supporte également le PETR (Pôle d'Equilibre territorial et rural) qui remplacera les deux Pays (Ruthénois et Rouergue Occidental) en 2015 et qui permettra notamment de continuer à obtenir des aides de l'Europe et de la Région.

Pour relever ces défis, un schéma de mutualisation des services entre nos dix-sept collectivités (la Communauté de Communes et les seize Communes), est en cours d'élaboration. Ce schéma, que la loi nous demande de mettre en place pour le 15 mars 2015, permettra de mutualiser tous les moyens (humain, matériel...).

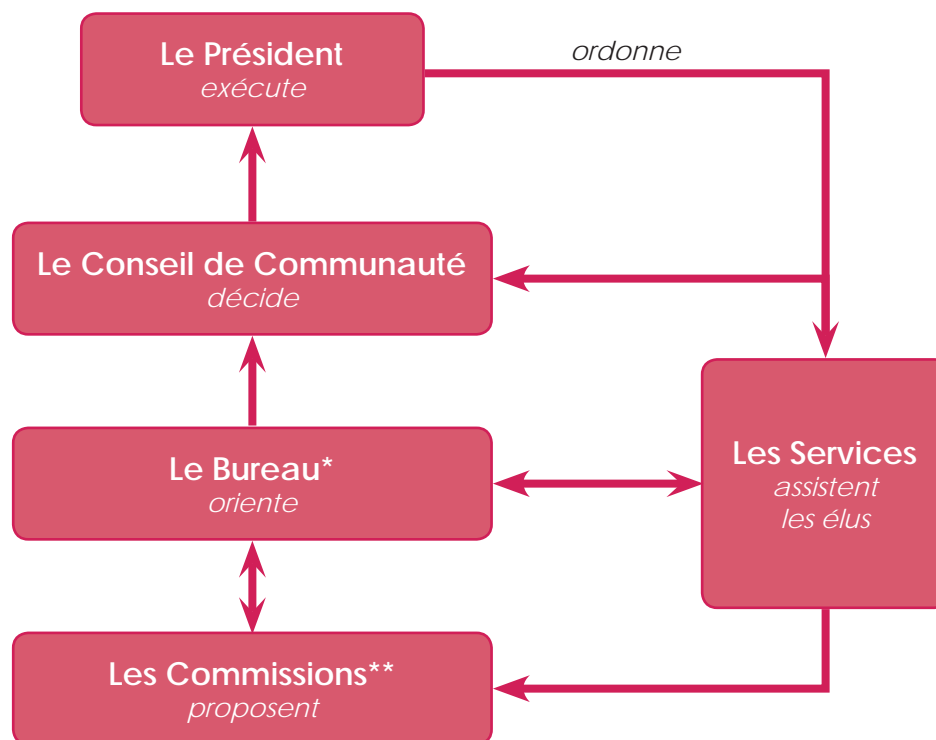
Tout ceci peut nous paraître bien compliqué mais demain, avec les réformes territoriales qui se précisent, il sera indispensable d'avoir localement des territoires unis et forts pour faire valoir ensemble nos nombreux atouts.

Bonne lecture et encore une fois, très bonne année 2015.

Jean-Marie LACOMBE

La collectivité

Le fonctionnement de la Communauté de Communes Conques-Marcillac



*Composition ci-dessous

** Tableau détaillé en pages 26 et 27

Le bureau

Président	Jean Marie LACOMBE
1 ^{er} vice-président	Anne GABEN-TOUTANT (conseillère générale du canton de Marcillac)
2 ^e vice-président	Bernard LEFEBVRE
3 ^e vice-président	Gabriel ISSALYS
4 ^e vice-président	Paul GOUDY
5 ^e vice-président	Jacques SUCRET
6 ^e vice-président	Daniel RAYNAL
7 ^e vice-président	Jean-Louis ALIBERT
8 ^e vice-président	Christian POUGET

Membres du bureau

Philippe VARSI, Jean-Paul DELAGNES, Roland AYGALENO, Christian GOMEZ, Sylvain COUFFIGNAL, Abel BONNEFOUS, Zéphirin QUINTARD.
Invité : Bernard BURGUIERE (conseiller général du canton de Conques).

Une équipe à votre service



Direction

Michèle WILFRID : Directrice Générale des Services

Gilles GAUBERT : Directeur Général Adjoint (Pôle Environnement)

Evelyne ROLS : Directrice Générale Adjointe (Ressources humaines, comptabilité, équipements sportifs)

Service Administratif

Vanessa VIARGUES, Carole SERRE, Thérèse DELAGNES

Pôle Environnement

Service Assainissement : Gaëtan BOUSCAYROL, Sarah BERGOUGNOUX, Héléne ARDOUREL

Service Déchets : Betty DAMESTOY

Service Voirie

Sophie BOUSQUET

Service Aménagement et Développement du Territoire

Marielle MOULY

Service Technique (Entretien, collecte des déchets ménagers)

Yves BISSON (responsable), Thierry GOUMON (responsable adjoint), Bruno ANTERRIEUX, Gilbert ASTIE, Patrice CATUSSE, Patrick DELAGNES, Michel DELAURE, Olivier GINESTET, Laurent JOULIA, Patrick LACIPIERE, Guy LAYRAC, Thierry MASCLES, Gérard MONTEILLET, Eric REY

Office de Tourisme Communautaire

Régine COMBAL (directrice), Marie MARION (chargée de mission), Gaëtan GUILLOT, Thomas BALMES, Mis à disposition pour 20% de leur temps de travail par la Mairie de Conques : Anne ROMIGUIERE, Anne-Marie VIARGUES, Brigitte JOULIA, Claudine RUDELLE, Thomas SAVIGNONI.

Budget 2014

Le budget principal de l'année 2014 s'équilibre à 5 877 096 € pour la section de fonctionnement et à 2 625 251 € pour la section d'investissement, soit un total pour les deux sections de 8 502 347 €.

Le fonctionnement

Principales recettes de fonctionnement :

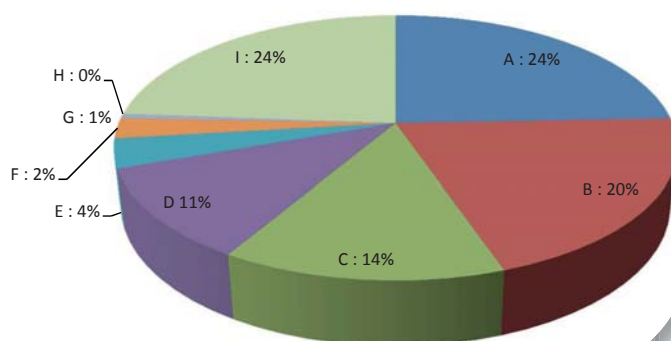
- Dotation de l'Etat : 940 000 € (montant en baisse par rapport à 2013)
- Taxes foncières et d'habitation (TH, TFPB, TFPNB) : 1 047 319 €
- Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 492 089 €
- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) : 224 963 €
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) : 1 022 222 €

Principaux programmes d'investissement inscrits au budget pour l'année 2014 :

- Travaux de voirie
- Acquisition d'un camion benne

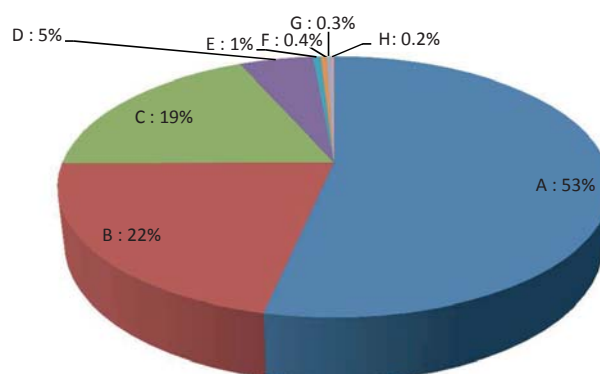
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2014

A	CHARGES CARACTÈRE GÉNÉRAL	1 435 150 €	24,43%
B	CHARGES DE PERSONNEL	1 194 389 €	20,33%
C	ATTÉNUATION DE PRODUITS	806 084 €	13,72%
D	AUTRES CHARGES GEST COURANTE	650 200 €	11,07%
E	OPÉRATIONS ORDRE ENTRE SECTION	210 085 €	3,58%
F	DÉPENSES IMPRÉVUES	148 688 €	2,50%
G	CHARGES FINANCIÈRES	30 000 €	0,51%
H	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 500 €	0,04%
I	VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 400 000 €	23,83%
TOTAL DES DÉPENSES		5 877 096 €	100,00%



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2014

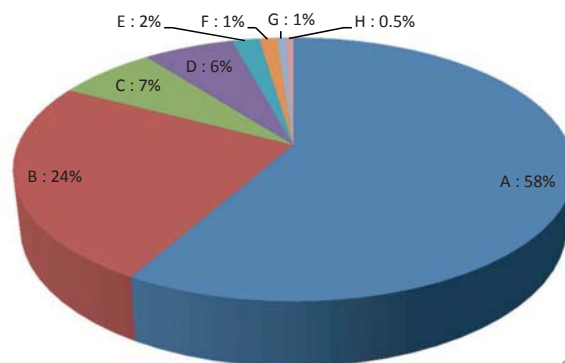
A	IMPÔTS ET TAXES	3 138 168 €	53,40%
B	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 265 486 €	21,53%
C	EXCÉDENT ANTÉRIEUR	1 083 993 €	18,44%
D	PRODUITS DES SERVICES	302 700 €	5,15%
E	OPÉRATIONS ORDRE ENTRE SECTION	32 182 €	0,55%
F	AUTRES PRODUITS	25 800 €	0,44%
G	PRODUITS FINANCIERS	16 267 €	0,28%
H	ATTÉNUATION DE CHARGES	12 500 €	0,21%
TOTAL DES RECETTES		5 877 096 €	100,00%



L'investissement

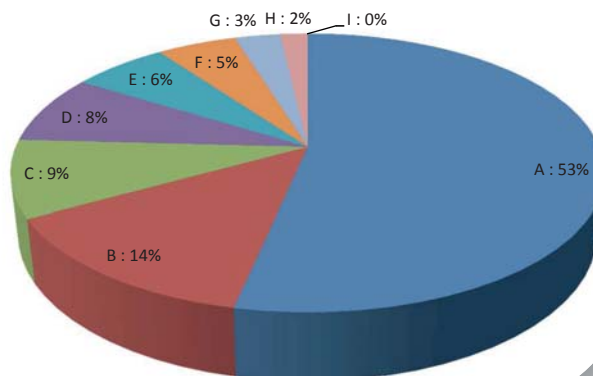
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2014

A	TRAVAUX EN COURS	1 528 479 €	58,22%
B	AQUISITIONS	642 991 €	24,49%
C	DÉPENSES IMPRÉVUES	179 036 €	6,82%
D	REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	163 500 €	6,23%
E	FRAIS D'ÉTUDE	49 443 €	1,88%
F	OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	32 182 €	1,23%
G	INVESTISSEMENTS SOUS MANDAT	16 040 €	0,61%
H	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	13 580 €	0,52%
TOTAL DES RECETTES		2 625 251 €	100,00%



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2014

A	VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	1 400 000 €	53,33%
B	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	356 008 €	13,56%
C	EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	235 572 €	8,97%
D	OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	210 085 €	8,00%
E	DOTATIONS FONDS DIVERS	162 200 €	6,18%
F	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	136 223 €	5,19%
G	EXCÉDENT REPORTÉ	77 881 €	2,97%
H	INVESTISSEMENTS SOUS MANDAT	46 782 €	1,78%
I	EMPRUNTS	500 €	0,02%
TOTAL DES RECETTES		2 625 251 €	100,00%



- Matériel informatique et mobilier
- Divers matériels
- Travaux d'accessibilité piscine à Saint Cyprien
- Aménagement plateforme déchets inertes à la déchetterie à Marcillac
- Locaux OT Conques
- Locaux de la collectivité

Le virement de la section de fonctionnement, d'un montant de 1 400 000 €, les subventions et dotations diverses permettent de financer ces programmes sans avoir recours à l'emprunt.

Une préoccupation principale : Développer l'économie du territoire

La mission économie

Les élus sont conscients que le développement économique et l'emploi constituent une préoccupation majeure de la population. Il s'agit, avec l'aménagement du territoire, d'un domaine d'intervention obligatoire pour les Communautés de Communes. L'enjeu principal est de favoriser l'activité économique sur l'ensemble du territoire communautaire.

Pour cela, les élus doivent définir et mettre en œuvre une stratégie de développement économique propre à notre territoire. Elle doit s'appuyer sur ses atouts : situation entre Rodez et Decazeville, présence des axes RD 840 et RD 901, de l'aéroport, du réseau ferré, d'un potentiel touristique varié (Conques, Vallée du Lot, vignoble de Marcillac...), d'une offre de commerces et de services importante...

Cette démarche doit mobiliser tous les acteurs locaux (entrepreneurs, artisans, commerçants, agriculteurs, prestataires touristiques, industriels, salariés, demandeurs d'emploi, professions libérales...), ainsi que les partenaires institutionnels (Chambres Consulaires, Aveyron Expansion, Conseil Régional, Conseil Général...) et les opérateurs du territoire (Point Relais Emploi).

Un travail de diagnostic de l'économie du territoire a été réalisé par un stagiaire en 2013. La commission a repris ces éléments et a entamé une réflexion afin de définir en 2015 une stratégie de développement économique. A ce jour, des réunions se déroulent avec les acteurs économiques, locaux et institutionnels, afin de permettre à la nouvelle équipe d'avoir une vue précise du territoire en matière économique. En 2015, des actions seront définies et un calendrier établi afin d'apporter des réponses concrètes et de favoriser le développement économique de notre territoire.

L'extension de la zone d'activités du Vallon

En parallèle, le Conseil de Communauté a adopté en 2013, le projet d'aménagement de la tranche 2 de la Zone d'Activités (ZA) du Vallon à Saint Christophe.

La tranche 1 de la ZA du Vallon a été réalisée de 2008 à 2010. A ce jour, l'ensemble des lots sont vendus et 9 entreprises et commerces se sont installés.

Le projet de Tranche 2 de la ZA du Vallon est en cours. Le dernier terrain a été acheté début juin par la Communauté de Communes. Un bornage a été effectué afin de pouvoir définir exactement le contour de la zone. À partir de ces éléments, la Sem 12 a été mandatée pour établir le permis d'aménager (plans, règlement et cahier des charges).

Les élus souhaitent que cette ZA, seule zone d'activité intercommunale du territoire, soit une vitrine et permette à des entreprises nouvelles de s'installer. Ils souhaitent aussi offrir aux entreprises locales des possibilités de développement. Pour autant, ils sont vigilants à l'articulation entre une telle zone et les ZA communales (inférieures à 3 hectares) qu'ils souhaitent voir remplies et maintenues à un bon niveau de qualité.

Anne GABEN-TOUTANT



Le programme LEADER s'écrit maintenant ...



LEADER - pour Liaison Entre les Actions de Développement de l'Économie Rurale - est un programme européen dédié aux territoires ruraux. Le dossier de candidature a été présenté par le Pôle d'Équilibre Territorial Centre-Ouest Aveyron dont la Communauté de Communes

Conques-Marcillac fait partie.

Durant la période 2007-2014, le programme a accompagné de nombreux projets innovants sur le territoire de Conques-Marcillac. On peut par exemple citer la création d'un jardin thérapeutique destiné à l'accueil des patients atteints de la maladie d'Alzheimer à Saint Cyprien, la construction d'un accueil familial pour les personnes âgées sur la commune de Sénergues ou encore la station-service de Saint Félix de Lunel, un projet de formation d'un réseau d'assistantes maternelles sur tout le territoire Conques-Marcillac, sans oublier aussi la valorisation du chemin de Saint Jacques de Compostelle ou la réhabilitation de l'Office de Tourisme de Marcillac, la mise en accessibilité de la piscine de Saint-Cyprien...



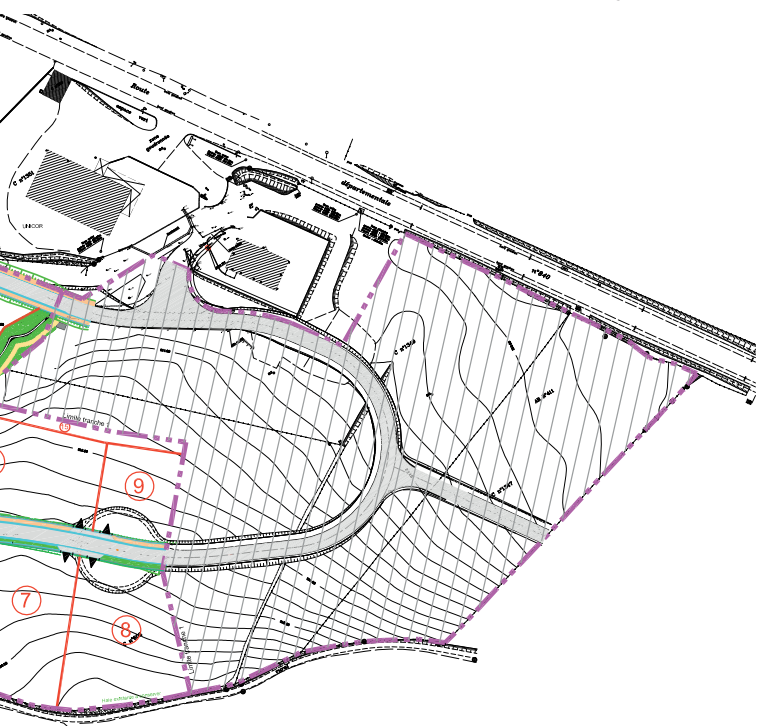
Accueil de jour Les Myosotis, Saint-Cyprien.

Conques-Marcillac fait partie.

L'Europe renouvelle sa politique de soutien aux territoires ruraux sur la période 2015-2020 avec une nouvelle génération de programme LEADER, dont les objectifs sont toujours la coopération entre les acteurs et les territoires, le partenariat entre les élus et la société civile et le soutien de projets innovants. Les règles de candidature sont aujourd'hui connues et le

Pays Ruthénois s'est associé au Pays Rouergue Occidental pour défendre un projet de territoire allant de Conques à Villefranche de Rouergue en passant par Decazeville et Réquista. Il restera l'intermédiaire entre la Communauté de Communes, la Région et l'Europe.

Ce projet se construit avec la participation de l'ensemble des acteurs publics et privés (associations, entreprises, consulaires, syndicats...). De précieuses contributions ont pu être récoltées lors d'ateliers de préparation de la candidature qui se sont déroulés à l'automne 2014. Les suites données à cette candidature seront connues début 2015, avec l'espoir d'une issue favorable pour poursuivre l'accompagnement des porteurs de projets qu'ils soient publics ou privés.



Station service, Saint Félix de Lunel.

PETR Centre Ouest Aveyron
4, avenue de l'Europe
12000 RODEZ
Tél. 05 65 73 61 70
Fax : 05 65 73 61 71
Mail : contact@pays-ruthenois.fr

Une préoccupation principale : Développer l'économie du territoire

Le Point Relais Emploi

Le Point Emploi Conques Marcillac est une structure associative de proximité œuvrant dans les champs de l'emploi et de la formation sur le territoire Conques-Marcillac. Financé par la Communauté de Communes et le Fonds Social Européen le Point Emploi accueille, oriente et apporte une aide à toute personne en recherche d'emploi ou d'information. Dans un souci de rapprocher l'offre et la demande d'emploi locales, le Point Emploi renforce en 2015 une démarche vers les employeurs locaux. En effet, Fernanda Gallois faisant valoir ses droits à la retraite, Adeline Marçais la remplace pour assurer cette mission. Relais des employeurs locaux (entreprise, collectivité ou particulier) pour les offres d'emploi, le Point Emploi se tient également à la disposition des employeurs pour repérer leurs besoins, les aider pour un recrutement ou formaliser un projet de formation.



Point d'appui de la Maison Commune Emploi Formation de Rodez le Point Emploi travaille en collaboration avec les partenaires institutionnels de l'Emploi et de la Formation.

Le Point Emploi Conques Marcillac est antenne de l'association intermédiaire ADEL (Association pour le Développement de l'Emploi Local), il peut ainsi proposer des missions de travail aux demandeurs d'emploi en difficultés dans leur recherche. ADEL répond à des besoins de personnel ponctuels ou réguliers de particuliers, d'entreprises et de collectivités.

En collaboration avec la **Cyber Base** adjacente le Point Emploi Conques Marcillac est site de formation de l'Antenne Rurale du **GRETA Quercy Rouergue**.

Il offre ainsi la possibilité de se former individuellement ou de manière collective au plus près de chez soi : français, mathématiques, anglais, espagnol... ou professionnelles : logiciels de bureautique, initiation ou perfectionnement Word / Excel, initiation internet, comptabilité...



À la recherche d'un emploi, d'un salarié ou d'une formation le Point Emploi Conques-Marcillac vous accompagne dans votre recherche par un accueil personnalisé et gratuit.

Annie CAZAL et Adeline MARÇAIS sont là pour vous accueillir du lundi au vendredi :

de 8h30 à 12h en libre accès pour la consultation des offres

de 14h à 18h l'après-midi sur rendez-vous

**Les coprésidents :
François BESES et Cathy GUILLET**

**49 avenue Gustave Bessière
12330 MARCILLAC VALLON
Tél./Fax : 05 65 42 68 94**

Mail : point-emploi-marcillac-vallon@wanadoo.fr



Association pour le Développement de l'Emploi Local

Cyberbase

La Cyber-base Conques-Marcillac fêtera ses 6 ans en mars 2015 ! Cet espace dédié à l'informatique et au multimédia sur le territoire de la Communauté de Communes Conques - Marcillac est géré par l'association le Créneau. Les animatrices Aurélie DYKSTRA et Nelly VINCENT vous y accueillent et vous accompagnent dans vos utilisations des outils informatiques toute l'année.

Près de 650 personnes ont déjà été inscrites à la Cyber-base depuis sa création et on comptabilise 1360 visites entre janvier et août 2014.

La Cyber-base a 2 activités principales :

- **des horaires d'accès libre** où les usagers peuvent venir consulter internet, rechercher des informations, pratiquer des logiciels... Mais aussi être accompagnés individuellement par une animatrice sur rendez-vous.

- **des ateliers tous niveaux** pour progresser dans l'utilisation de l'informatique et des multimédias. *Exemples de thèmes : utiliser un ordinateur, découvrir internet, s'initier à la bureautique, la photo, la vidéo, créer un site web, améliorer son PC, retoucher ses photos...*

Ces ateliers ont lieu en soirée les mardis de 18h15 à 19h45, les mercredis de 20h15 à 21h45 ou en matinée les jeudis de 10h à 11h30 : à chacun de choisir selon son agenda!

La Cyber base c'est aussi des partenariats avec des acteurs locaux :

- Projet « adopte la Net'attitude » en partenariat avec les collèges Kervallon et Saint Joseph : pour sensibiliser les jeunes et leurs parents aux usages d'Internet, aux dérives et dangers
- Projet inter génération entre les résidents de la maison de retraite de Marcillac et des 3^{èmes} du collège Saint Joseph : un site internet baptisé « Passeurs de mémoires » rassemble les écrits des jeunes sur l'autobiographie de leur binôme seniors : <http://cbbmarcillac.wix.com/passeursdememoires#>
- Projet « Saint Cyp' ordi » en partenariat avec le club de l'amitié de Saint Cyprien sur Dourdou : un atelier toutes les 3

semaines à la salle des fêtes de Saint Cyprien sur de l'initiation à l'informatique et création de site internet

- Projet « Cyber-base solidaire – Solidatech » : en partenariat avec le Point Emploi, nous avons permis à des demandeurs d'emploi d'acquérir un ordinateur à faible coût et de s'initier gratuitement à son utilisation.
- Ateliers pratiques « tourisme » en partenariat avec l'Office de Tourisme Conques-Marcillac : mise en place d'ateliers pratiques pour les prestataires du tourisme local avec entre autres objectifs : accompagner ces prestataires sur les évolutions du web ; leur permettre d'avoir les clés pour prendre en main leur communication sur internet et valoriser leur offre.



- Et enfin, les vendredis soirs en périodes scolaires de 17h à 20h la Cyber-base ouvre ses portes à l'accueil de loisirs ados de Marcillac pour les jeunes du territoire dès la 6^{ème}.

Le programme est établi tous les trimestres : il est consultable sur le site de la Cyber-base.

Pour tout renseignement sur les horaires, les tarifs, les activités contactez la Cyber-base

49 avenue Gustave Bessière
12330 Marcillac-Vallon
Tél. 05 65 47 05 97

Mail : cbbmarcillac@hotmail.fr
<http://marcillac.cyber-base.org>

Horaires d'ouverture au public pendant la période scolaire 2014/2015 :

ACCÈS LIBRE	ATELIERS
Lundi : 9H - 12H *	
Mardi : 14h30 - 18h	Mardi : 18H15 - 19H45
Mercredi : 9H - 12H30/14h - 19h	Mercredi : 20H15 - 21H45
Jeudi : 15h - 18h30	Jeudi : 10H - 11H30
Vendredi : 15H - 17H	
Samedi : 9h - 12h	

* accès libre supervisé par une conseillère du Point Emploi (pas d'accompagnement individualisé).

Le tourisme, un pilier essentiel de notre économie

Un territoire riche et diversifié

Le tourisme est un moteur essentiel pour notre économie, créateur d'emplois « non délocalisables » pour nos hébergeurs, nos restaurateurs, nos artisans d'art, nos producteurs, nos commerces...

Pour son développement touristique, le territoire doit profiter de la notoriété de Conques qui attire des clientèles nationales et internationales intéressées par l'art roman, les Plus Beaux Villages de France, l'orfèvrerie, les chemins de Saint-Jacques Patrimoine Mondial de l'Humanité, les vitraux de Soulages... Notre territoire, situé avantageusement entre Conques et Rodez, a tout à gagner à développer des produits sur la thématique Soulages.

Le territoire doit continuer à valoriser la découverte du vignoble AOP Marcillac qui ne s'arrête pas à la mise en place de la signalétique de la Route des Vins. L'Office de Tourisme a un rôle majeur dans l'animation des acteurs cenotouristiques.

Tout doit être mis en œuvre pour que le touriste prolonge son séjour et consomme sur notre territoire qui possède des atouts paysagers, patrimoniaux, gastronomiques et culturels majeurs depuis la Vallée du Lot jusqu'aux portes de Rodez et que beaucoup nous envient.



Carte touristique / set de table.

Développer la destination touristique Conques-Marcillac

En 2012, un audit des acteurs du tourisme a permis de préciser la politique touristique à mener sur la période 2012-2017. Il en est ressorti une volonté forte de mener une politique de développement de l'économie touristique, tenant compte des **nouveaux enjeux** du tourisme, dans le respect et la valorisation de l'**esprit des lieux** et par la **mise en réseau** de tous les acteurs touristiques.

Le plan d'action s'articule autour de trois axes de travail :

- mieux accueillir (objectifs : fidéliser, conforter l'image, inciter à revenir, préserver l'esprit des lieux)

- rendre visible l'offre touristique (objectifs : faire venir, se démarquer de la concurrence)
- développer la destination touristique Conques-Marcillac dans le temps (accroître la fréquentation en hors saison pour lisser sur l'année le revenu touristique des entreprises et des sites) et dans l'espace (sur l'ensemble du territoire communautaire).

Jean-Louis ALIBERT

De nombreuses actions déjà réalisées

L'équipe se déploie sur les deux bureaux d'information (Conques et Marcillac) pour assurer l'accueil, l'information et la promotion touristiques au quotidien. Ces missions ne sont que la partie visible de l'iceberg.

En effet, toute l'année, l'OT est un véritable metteur en scène de territoire. Il mobilise les professionnels, travaille en complémentarité avec les Syndicats d'Initiative, collabore avec les filières (Syndicat des Vins AOP...) et les associations (Chemin d'Arts, Vallon de Culture, Centre Européen, Cyberbase, associations de randonneurs...) en inscrivant ses actions dans le cadre de la politique touristique départementale et régionale (dispositif Grands Sites Midi-Pyrénées notamment).

Le projet de développement touristique est ambitieux et porte déjà ses fruits :

- Valorisation de la Route des Vins : signalétique et manifestations liées à l'AOP (Foire aux Vins...),
- Éditions du Guide Pratique, de dépliants d'appel, de cartes touristiques et sets de table, affiches...

- Mise en place d'outils de gestion des disponibilités des hébergements et formation des hébergeurs à l'utilisation de ces outils, en partenariat avec la cyberbase,
- Développement de l'e-tourisme (site internet Grand Public, site dédié aux groupes, application mobile, newsletter, agenda des manifestations, présence sur les réseaux sociaux...),
- Animation des acteurs touristiques (ateliers numériques, Universités d'OT, accompagnement vers le classement des meublés de tourisme, label Tourisme et Handicap...),
- Nombreux accueils de représentants de la presse, TV et tour-opérateurs,
- Obtention pour l'Office de Tourisme communautaire du classement en catégorie II, délivré par les services préfectoraux.

Une double labellisation à venir

Notre stratégie s'appuie notamment sur l'engagement dans deux démarches de labellisation. Les élus et les acteurs touristiques, épaulés par les services de l'OT travaillent actuellement à l'obtention du label **Vignobles et Découvertes**. Il permettra de positionner le territoire en destination œnotouristique par la construction d'une offre qualifiée et de qualité, ainsi que par la mobilisation de tous les acteurs du territoire autour de ce projet.

Dans le même temps, un autre travail est réalisé pour obtenir le label **Grand Site de France**. Cela confortera la notoriété de Conques en inscrivant dans une logique de développement durable tout le territoire communautaire (préservation durable de l'environnement, accueil de tous les publics,...) et en réfléchissant à une meilleure diffusion des flux touristiques sur le territoire communautaire.

Pour accéder à ces labels, une étape s'impose : la modernisation de l'Office de Tourisme de Conques. Un projet est lancé pour réhabiliter l'ancien bâtiment de la Mairie (plus de détails sur ce projet dans la partie Bâtiments).



L'Office de Tourisme :

Le Tourisme fait partie des domaines d'intervention de la Communauté de Communes Conques-Marcillac. Le 13/03/2012, le Conseil de Communauté a institué un Office de Tourisme sous forme d'Etablissement Public Administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Le Conseil d'Administration est composé de deux collèges : les élus (18 membres) et les personnes qualifiées en matière de tourisme (13 membres). Le 22 mai 2014, à la suite des élections municipales, un nouveau Conseil d'administration a été désigné : Président : Jean-Louis ALIBERT (maire de Salles-la-Source et vice-président de la CCCM), vice-Président : Guylain GARCENOT (conseiller municipal à Conques, en charge du Tourisme).

Office de tourisme Conques-Marcillac www.tourisme-conques.fr

Bureau de Conques
Le Bourg - 12320 Conques
Tél. 05 65 72 85 00 - Fax. 05 65 72 87 03
Mail : tourisme@conques.fr

Ouverture tous les jours
Avril-septembre (9h30-12h30 et 14h-18h30)
Octobre-mars (10h-12h et 14h-18h)
Fermeture : 1^{er} janvier et 25 décembre

Bureau de Marcillac
52, tour de ville - 12330 Marcillac
Tél. /Fax 05 65 71 13 18
Mail : marcillactourisme@conques.fr

Ouverture :
Du lundi au vendredi toute l'année :
9h-12h30 et 14h-17h30 (18h30 en juillet-août)
Dimanche matin de mai à septembre : 9h-12h30
Samedi après-midi en juillet-août : 14h-18h30

Enfance-Jeunesse : un chantier d'avenir

Depuis 2012, la Communauté de Communes Conques-Marcillac a en charge la petite enfance.

Le multi-accueil la Soleilhade et le relais assistantes maternelles (RAM) sont gérés par l'association Familles Rurales, basée à Marcillac.

Les enfants de trois mois à trois ans sont accueillis au multi-accueil. Des halte-jeux ont été mises en place sur tout le territoire intercommunal. La dernière création a eu lieu à Saint-Cyprien.

Le financement de ces dispositifs est assuré par la Communauté de Communes, la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole.

La Commission enfance-jeunesse mène actuellement une réflexion sur la future organisation du multi-accueil ainsi que sur le développement et l'accompagnement des Accueils de Loisirs sans Hébergement (ALSH). Ils sont nombreux sur notre territoire, mais ne couvrent pas l'ensemble des communes. Les élus souhaitent que chacun puisse bénéficier des mêmes services.

Par ailleurs, l'organisation, le financement des nouveaux rythmes scolaires interpellent les élus qui souhaitent vivement que les élèves aient les mêmes chances d'accès aux animations culturelles, sportives ou autres. C'est une question d'équilibre du territoire.

Pour ce faire, fin 2014, des élus de Conques-Marcillac ont rencontré des élus et techniciens d'autres Communautés de Communes, afin d'alimenter leur réflexion. Forts de ces échanges et des différents points de vue exprimés, les élus poursuivent leur réflexion.

Bernard LEFEBVRE

La petite enfance : un accueil de qualité



Le Multi-accueil

En 1997, une halte-garderie a été créée et est devenue un multi-accueil (depuis le 1^{er} janvier 2008) afin de satisfaire les demandes de plus en plus nombreuses des familles. La structure se trouve 14 rue du Mansois, au rez-de-chaussée de la maison de retraite du Vallon.

Il est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 avec 20 places d'accueil simultanément. Les enfants peuvent y être accueillis à l'heure, à la demi-journée, à la journée, en occasionnel ou en régulier. Son emplacement favorise les relations inter-générationnelles. Avec son projet pédagogique sur l'éveil culturel et artistique et son équipe de 11 salariés (professionnels de la petite enfance), le multi-

accueil permet de proposer aux enfants de nombreuses activités : semaine du goût, visite d'un parc animalier et d'une ferme pédagogique, sorties à la bibliothèque, ... Mme Julie RAVIOLO, directrice et Mme Virginie FOUGÈRES, secrétaire, se tiennent à votre disposition pour tout renseignement.

Multi-Accueil « La Soleilhade »
14 rue du Mansois
12330 Marcillac-Vallon
Tél. 05 65 71 83 22
Mail : relaislasoleilhade@free.fr



Le Relais Assistante Maternelle

Service gratuit animé par une Educatrice de jeunes enfants, le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s est un lieu d'information pour les parents et un espace ressource pour les assistant(e)s maternel(le)s.

Le Relais organise des HALTE-JEUX sur le territoire de 9 h à 12 h

Elles permettent des moments de rencontre, d'échanges et d'écoute pour les assistant(e)s maternel(le)s et les parents, et proposent un lieu d'éveil pour les enfants qui les accompagnent.

à Marcillac (rue du Mas)	le lundi ouvert à tous le vendredi réservé aux assistantes maternelles
à St Cyprien	le mardi (salle des fêtes)
à Nuces	le 1 ^{er} jeudi du mois (salle des associations)
à Clairvaux	le 2 ^{ème} jeudi du mois (2 ^{ème} étage de la Mairie)
à Souyri	le 3 ^{ème} jeudi du mois (salle du presbytère)
à St Christophe	le 4 ^{ème} jeudi du mois (salle de la Mairie)

PERMANENCES administratives :

Elles permettent de mettre en relation les parents à la recherche d'un mode de garde et les assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s disponibles. Un accompagnement est possible, sur demande, pour effectuer les diverses démarches « employeurs/employé(e)s ».

à Marcillac (rue du Mas)	le lundi de 13h30 à 17h le jeudi de 13h30 à 18h30 le 1 ^{er} mercredi du mois de 13h30 à 16h sur RDV
à St Cyprien (salle des fêtes)	le mardi de 13h30 à 18h30

Le relais organise également des soirées à thèmes, des temps collectifs réservés aux assistant(e)s maternel(le)s, et des soirées débats ouvertes à tous.

Le Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s

2 rue du Mas

12330 Marcillac-Vallon

Tél. 05 65 58 80 12

Mail : ram.marcillac@orange.fr



Ces deux structures sont financées par la Communauté de Communes Conques-Marcillac, la Caf et la MSA. La gestion a été déléguée à l'Association Familles Rurales Marcillac.



Les services : un domaine d'intervention prioritaire pour notre territoire

Dans les statuts de la Communauté de Communes Conques Marcillac, les services à la personne n'apparaissent pas directement en compétence intercommunale. Cependant, la volonté des élus a été unanime pour prendre en compte les services à la population essentiels au maintien de notre cadre de vie et à notre attractivité. Cette volonté s'est traduite par la mise en place d'une **commission « Services à la personne »**.

Le défi du renouvellement des professionnels de santé

Un problème urgent est à résoudre sur notre territoire : trouver une solution au renouvellement des professionnels de santé en particulier les médecins. Les élus souhaitent que les professionnels de santé travaillent davantage en réseau afin d'attirer de jeunes professionnels. Une rencontre a été organisée à ce sujet au cours de laquelle l'expérience du Nord Aveyron a été présentée par le Docteur Nékrouf.

Bien vieillir sur le territoire Conques-Marcillac

Le vieillissement est un fait majeur de nos sociétés modernes. Les progrès de la science font que nous avons tous la certitude, par rapport aux générations précédentes, de pouvoir vivre plus longtemps et de pouvoir aussi donner un sens nouveau à ces années ajoutées à notre espérance de vie.

36% de la population du territoire de Conques-Marcillac a plus de 60 ans. Nous sommes donc confrontés à un défi majeur, défi qui doit placer la personne âgée au cœur de dispositifs publics, et que ceux-ci leur soient adaptés.

Ce défi, les élus en ont pris acte par le soutien à la création de nouvelles structures d'accueil : résidence les Hortensias à Grand-Vabre, accueil familial regroupé l'Ambroisie à Sénergues, accueil de jour Alzheimer les Myosotis à Saint-Cyprien (projets portés par les communes).

Paul GOUDY



Un nouveau service sur notre Communauté de Communes : le Point Info Seniors

L'association de coordination gérontologique CAPACM. « Comprendre et Agir Pour les Aînés de Conques-Marcillac », créée en juillet 2013 est le porteur juridique du Point Info Seniors qui vient d'ouvrir ses portes sur notre territoire. Le financement de l'association est assuré par le Conseil Général et la Communauté de Communes.

Depuis le 25 mars, une coordinatrice, Marie-Line Gaffier, assistante sociale de formation, est embauchée pour assurer les missions du Point Info Seniors :

- accueil des personnes âgées et information sur leurs droits, les services, les établissements médico-sociaux
- orientation et mise en relation avec la structure compétente pour répondre aux besoins de l'usager : aide dans les démarches administratives, aide dans les changements de vie (entrée, sortie d'établissement...)
- coordination et suivi auprès des divers services œuvrant pour les personnes âgées du territoire intercommunal
- observation du territoire, en lien avec les autres partenaires du secteur gérontologique (médecins, infirmiers, services sociaux, associations d'aide à domicile, clubs de 3^{ème} âge, élus, EHPAD, hôpitaux...) : repérage des besoins spécifiques liés au vieillissement, mise en œuvre de réponses adaptées (groupes de parole, ateliers mémoire, équilibre, santé..., conférences, réunions d'information...)

Pour contacter le Point Info Seniors :

- Tél. 05 65 42 29 33

Le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 16h

Le mercredi de 9h à 12h

- vous pouvez vous rendre à l'une de ces permanences :

À Marcillac le mardi de 10h à 12h à l'EHPAD du vallon, rue du Mansois

À Saint-Cyprien le jeudi de 10h à 12h à l'accueil de jour des Myosotis

La coordinatrice peut aussi se rendre au domicile des personnes ne pouvant pas se déplacer.



Transport à la demande : nouvelle organisation



À compter du 1^{er} septembre 2014, de nouvelles destinations, de nouveaux horaires et de nouveaux tarifs sont proposés aux usagers du territoire Conques-Marcillac.

Le service de Transport A la Demande est un service de transport public qui vient compléter les autres modes de déplacements collectifs (bus, train...).

Son fonctionnement est simple :

- les destinations et les heures proposées sont fixées à l'avance,
- l'usager réserve son trajet au plus tard la veille du déplacement par téléphone directement auprès du transporteur,
- l'usager est pris en charge à son domicile et est déposé dans un lieu défini à un horaire précis.

Ce service de Transport A la Demande (TAD) est financé par la Communauté de Communes de Conques-Marcillac avec le soutien du Conseil Général et du Conseil Régional.

Vous habitez à	Vous souhaitez vous rendre à	Quels jours ?	A quelle heure ?		Combien ça coûte ?		Qui contacter? (Réservation la veille de votre trajet)
			Arrivée à destination	Horaire de retour	Aller simple	Aller retour	
Conques, Grand-Vabre, Noailhac, Sénergues, St Félix, St Cyprien	St Cyprien sur Dourdou	Jeudi	9h00	11h30	4.50 €	7.00 €	SARL Taxis Lampe 04.71.49.95.55 OU 06.07.75.93.32
	Rodez	Mercredi	14h00	17h00	7.00 €	10.00 €	
Mouret, Muret, Nauviale, Pruines	Marcillac	Mercredi	9h30	11h15	4.50 €	7.00 €	SARL Ara Taxis 06.07.19.32.98
		Jeudi	16h00	19h00			
		Samedi	9h30	11h15			
	Rodez	Mardi	14h00	17h00	7.00 €	10.00 €	
Balsac, Clairvaux, Marcillac, St Christophe, Salles la Source, Valady	Marcillac	Mercredi	9h30	11h15	4.50 €	7.00 €	Taxi de Clairvaux Claudie Daffini 06.83.50.33.98
		Jeudi	16h00	19h00			
		Samedi	9h30	11h15			
	Gare de St Christophe	Tous les jours	Départ train de Paris	Arrivée train de Paris	7.00 €	9.30 €	
	Rodez	Mardi	14h00	17h00	7.00 €	10.00 €	
	Nuces (liaison vers Rodez - ligne 204)	Mercredi	8h00	12h35	2.50 €	4.00 €	
13h15	17h50						

Une animation culturelle confiée à des associations

Le patrimoine et la dynamique culturelle du territoire intercommunal sont des atouts déterminants pour assurer son développement économique et le bien vivre ensemble. La Communauté de Communes Conques Marcillac a la chance d'avoir une offre culturelle très diversifiée. De nombreuses associations sont présentes et organisent des manifestations dans tous les domaines : lecture, théâtre, arts plastiques, cinéma, danse, musique, ...

Deux associations, aux histoires différentes, structurent ce tissu : Vallon de Cultures et l'ADECC à Conques.

- Vallon de Culture (V2C) a vu le jour en 2009 suite à l'initiative d'acteurs culturels et d'élus du canton de Marcillac-Vallon pour fédérer les initiatives et développer l'offre culturelle. C'est un « opérateur de la Communauté de Communes », qui facilite les liens entre la collectivité et les associations.
- L'Association pour le Développement Economique et Culturel de Conques (ADECC) a été créée en 1993. Elle est en grande partie subventionnée par le Conseil Général. Elle gère le Centre Européen et Culturel de Conques. Elle mène également une programmation sur le territoire (festival La Lumière du Roman, stages de chants, expositions...) et possède des licences pour l'organisation de spectacles.

La commission culture est née en 2010 de la volonté des élus d'accompagner les initiatives de ces associations et de les doter des moyens humains et financiers pour les mettre en œuvre.

En 2011, les membres de la commission ont effectué un recensement des besoins des associations et ont fait des propositions sur l'attribution des subventions. Un dossier de demande a été créé pour les associations. Des critères d'attribution ont été définis afin d'aider les élus lors de l'analyse des dossiers de demande de subvention. Une fois par an, les élus de la commission examinent ces demandes et formulent un avis pour la commission Finances qui attribue ou non la subvention.

Deux conventions d'objectifs ont également été signées, l'une avec Vallon de Cultures et l'autre avec l'École de Musique de Marcillac.

Le chantier prioritaire des années à venir de la commission culture est de réfléchir à une meilleure structuration de sa politique culturelle : objectifs, moyens, organisation (rapprochement V2C/ADECC...).

Anne GABEN-TOUTANT



Une association fédératrice pour un projet culturel délocalisé

Créée en 2009, Vallon de Cultures est une association intercommunale agissant dans le domaine culturel sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Conques-Marcillac et dont le Conseil d'Administration est composé de manière paritaire entre d'une part un collège d'élus communaux et cantonaux, et d'autre part un collège d'acteurs culturels du territoire.

En relation directe avec la Commission Culture de la CCCM, Vallon de Cultures assure une mission d'opérateur culturel de la CCCM pour mettre en œuvre le projet de développement culturel de la CCCM, en liaison étroite avec l'ensemble des associations concernées sur le territoire intercommunal.

Son objectif est de proposer des événements de qualité, tous publics, délocalisés sur l'ensemble du territoire intercommunal, mettant en valeur les lieux patrimoniaux.

Veille culturelle, partenariats, aide au montage de projets, organisation de manifestations, événements récurrents, itinérants ou ponctuels, ... La liste est longue de toutes les actions auxquelles



Vallon de Cultures est associé tout au long de l'année, grâce à l'implication de ses bénévoles et au soutien des élus.

Quelques exemples en 2014 :

- Lectures de l'été, Lectures maisons de retraite, Album en balade
- Cinéma itinérant, Court Toujours, Cabaret du Doc
- Travaux et expositions de mémoire 14-18
- L'Artiste & l'Outil, avec le Pont des Arts et le Musée de Salles la Source
- Théâtre à Vallon, Cri de guerre, Théâtre occitan
- Musiques au printemps, Cours de culture musicale
- Prix inter bibliothèque



Le Bureau de Vallon de Cultures a été renouvelé récemment et est composé de : Serge Cadilhac (Président), France Deltour (Vice-Présidente, élue), Sophie Fraissine (Secrétaire), Michèle Buessinger Pradels (Secrétaire adjointe, élue), Alain Tovar (Trésorier), Arlette Monserat (Trésorière Adjointe).

Les membres du Bureau, ainsi que Valérie Rudelle, salariée permanente, et Sarah Vérité, sa remplaçante, sont à votre disposition si vous souhaitez proposer ou développer un projet culturel, participer à un projet, ou tout simplement vous investir dans l'association.

Vallon de Cultures
9, Place Cailhol - 12330 Marcillac
Tél. 05 65 67 24 13
Mail : vallondcultures@gmail.com

École de musique de Marcillac-Vallon

L'école de Musique est une école associative composée d'un bureau, d'une directrice et de professeurs de musique. Elle est ouverte d'octobre à juin et bénéficie du soutien de la Communauté de Communes Conques-Marcillac.

Elle dispense un enseignement musical et propose à tous (enfants, ados, adultes) un éventail de disciplines musicales. Des cours hebdomadaires collectifs de formation musicale ainsi que des cours individuels d'instrument sont donnés dans les locaux de la Mairie de Marcillac-Vallon, au 2^{ème} étage.

Onze professeurs interviennent afin d'apporter un enseignement de qualité, une dynamique et une motivation nécessaires à tous. L'éveil musical est proposé aux enfants de 5 et 6 ans. De nombreuses possibilités s'offrent à chacun quant au choix de l'instrument : accordéon, batterie, clarinette, flûte traversière, guitare, orgue, piano, saxophone, trombone, tuba, trompette. De plus, les élèves ont la possibilité de participer à l'initiation au chant choral ou à l'orchestre. L'école forme aussi des élèves qui se joindront éventuellement à l'orchestre de l'harmonie de Marcillac.

Des évaluations sont prévues à chaque fin d'année scolaire afin de valider les niveaux suivis. L'école apporte aussi son concours aux animations et manifestations événementielles du canton (fête de la musique,...) et organise le traditionnel concert de fin d'année.

École de Musique de Marcillac-Vallon
Mairie
Tour de ville - 12330 Marcillac-Vallon
Tél. 06 52 98 99 04
Mail : em.marcillacvallon@laposte.net

Les équipements sportifs en marche vers l'homologation

La Communauté de Communes Conques-Marcillac met à la disposition des habitants des équipements sportifs et de loisirs, dont elle est propriétaire ou gestionnaire.

Les associations sportives intercommunales utilisent régulièrement les gymnases à Marcillac et à Saint-Christophe, en soirée et les week-ends. En journée les collégiens de Kervallon s'y retrouvent pour les cours d'éducation physique et sportive (EPS). Les élèves des écoles primaires qui sont transportés gratuitement par la Communauté de Communes utilisent le complexe à Saint-Christophe.

De juillet à août, les piscines situées à Saint-Cyprien et à Marcillac accueillent habitants, vacanciers et touristes en quête des plaisirs de l'eau en toute sécurité. En juin, les piscines sont mises à disposition des collèges et écoles primaires du territoire de la Communauté de Communes.

Malgré une demande supérieure aux disponibilités, chaque utilisateur contribue positivement et solidairement à la planification annuelle d'occupation de ces installations.

L'équipe technique de la Communauté de Communes entretient régulièrement ces équipements, afin de maintenir une qualité satisfaisante, à la fois nécessaire à de bonnes conditions d'utilisation, mais aussi pour les pérenniser dans le temps. À ces travaux en régie, s'ajoutent

des aménagements, réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la collectivité, pour faciliter et optimiser l'exploitation. Ces différents programmes ont été présentés dans les précédents bulletins.

Le plan de travail pour la mandature en cours requiert de la commission en charge des équipements sportifs de poursuivre ce qui a été initié en mettant en conformité les installations aux nouvelles normes, notamment d'accessibilité. Par ailleurs, un travail sera fait avec les instances sportives pour l'obtention d'agrément et de labels (exemple : Tourisme et Handicap). Ces démarches seront aussi accompagnées d'une réflexion sur la mutualisation des moyens, notamment au niveau de l'entretien et de l'utilisation des équipements sportifs communaux, existants et à venir.

Gabriel ISSALYS



Piscine, Marcillac-Vallon.



Piscine, Saint-Cyprien.



Complexe sportif et de loisirs, Saint-Christophe.



Gymnase Kervallon, Marcillac-Vallon.

Deux projets de bâtiments conséquents

Un projet de locaux pour la Communauté de Communes

Les élus souhaitent la création de nouveaux locaux pour y accueillir l'ensemble des services de la collectivité. Ce projet est une priorité pour ce mandat. La commission « Bâtiments » s'est réunie et a fixé comme objectif de trouver un terrain sur Marcillac. Les élus de Marcillac ont proposé une parcelle et une étude de faisabilité est en cours.

En attendant la réalisation de ce projet, deux appartements jouxtant les bureaux de la collectivité ont été loués à compter du 1^{er} juillet 2014. Les services « assainissement », « déchets » et « voirie » y ont été installés et travaillent désormais dans de meilleures conditions.

Une rénovation, pour un Office de Tourisme à la hauteur des ambitions

La Communauté de Communes Conques-Marcillac, maître d'ouvrage, souhaite, dans le cadre de la politique Grands Sites Midi-Pyrénées, doter le village de Conques d'un nouvel Office de Tourisme plus en adéquation avec sa fréquentation et ses missions qui s'étendent sur tout le territoire.

Ce nouvel Office de Tourisme serait situé dans les locaux de l'ancienne Mairie (à proximité de l'Agence Postale). Ce bâtiment est composé de quatre niveaux et présente un caractère architectural intéressant. L'Office de Tourisme sera installé au rez de chaussée

ainsi qu'au premier étage afin d'accueillir les touristes dans les meilleures conditions. Ce projet permet ainsi de répondre aux nouvelles normes d'accueil (accessibilité, numérique...) et aux ambitions poursuivies dans le cadre de la politique touristique (labellisation Grand Site de France).

Ce programme de travaux va s'échelonner sur les deux prochains exercices. Une consultation est d'ores et déjà en cours concernant le marché public de maîtrise d'œuvre.

Daniel RAYNAL



La voirie évolue pour mieux répondre aux besoins des usagers

Depuis l'extension du périmètre de 10 à 16 communes en janvier 2012, le réseau de voirie d'intérêt communautaire est passé de 193 km à 325 km.

Le Conseil de Communauté a décidé qu'il était indispensable de faire un état des lieux de son patrimoine routier, afin de le hiérarchiser en fonction de ses caractéristiques et de sa fréquentation. Le but est de déterminer des priorités objectives mais également d'engager une politique d'entretien, de sauvegarde de la voirie et de ses dépendances.

Pour mener à bien ces objectifs, une technicienne voirie, Sophie Bousquet, a été recrutée en juillet 2013. Sa mission première a été la prise en charge de la maîtrise d'œuvre des travaux, ainsi que le suivi des chantiers. Parallèlement, un état des lieux du réseau a débuté. Pour faciliter cette tâche la Communauté de communes s'est dotée d'un radar de comptage de véhicules.

En 2014, des travaux de sauvegarde et de renforcement de chaussées ont été réalisés sur 13 km. Courant novembre 2014 a débuté la campagne 2015 (environ 10 km) avec dans un premier temps les travaux de préparation (curage de fossés, élagage des arbres, drainage des eaux). Dans un second temps, en juin 2015, la réfection de la chaussée sera effectuée.

La commission a fait un effort particulier pour améliorer la sécurité des usagers. En effet, ce ne sont pas moins de quatre carrefours qui ont été aménagés (Durantou et Combret à Nauviale, route de la Conque à Pruines, les casernes de Ferrals à Salles la Source).

En plus de l'entretien courant de la voirie qui est délégué aux Communes, la commission a aussi pris la décision d'ouvrir deux lignes supplémentaires dans le budget de fonctionnement :

- sauvegarde des ouvrages d'art (33 ponts ou tunnels répertoriés),
- élagage des arbres qui se trouvent en surplomb des voiries d'intérêt communautaires.

Là aussi, ces budgets confortent la volonté d'assurer une meilleure longévité aux ponts, murs de soutènement et routes de la Communauté de Communes Conques-Marcillac.

Pour faire face à tous ces travaux d'investissement et de fonctionnement, 785 000 euros ont été alloués à la voirie en 2014.

Dans l'avenir, il sera important de garder un même niveau d'investissement pour garder en bon état notre patrimoine routier. Devant la baisse des dotations de l'Etat il devient impératif de réfléchir à une mutualisation des moyens communaux et intercommunaux, afin de réduire les coûts de fonctionnement.

Christian POUGET

Reprise d'un mur de soutènement avec élargissement de la chaussée.



Un territoire modèle en matière d'assainissement

La Communauté de Communes Conques-Marcillac gère l'assainissement des eaux usées que ce soit en assainissement collectif ou bien en assainissement non collectif (ANC).

En 2006, la collectivité gérait 9 stations d'épuration, 3 postes de refoulement, 22 réseaux et le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) venait juste de commencer les diagnostics.

Fin 2014, la collectivité gère 17 stations d'épuration, 13 postes de refoulement, 37 réseaux et environ 2 800 habitations en assainissement non collectif. De nombreuses délégations d'autres collectivités sont venues visiter les installations de la station d'épuration de Marcillac qui traite les eaux usées et transforme les boues résiduelles en compost : une première pour une collectivité en Aveyron.

D'autre part, le service gère l'instruction des dossiers : urbanisme, réhabilitation en Assainissement Non Collectif (ANC), Demande D'Intention de Commencement de Travaux, avis de contrôle pour vente de maison...

Le budget assainissement est un budget autonome assujéti à la TVA. Celui de 2014 s'équilibre en fonctionnement à 1 510 000 € HT et en investissement à 2 795 000 € HT.

Tous les bourgs du territoire seront équipés en 2015. Les grosses opérations vont se terminer après la réalisation en 2015 de la station d'épuration de Conques et en 2016 du collecteur de « Kervallon à Lindrevie » et de l'assainissement du Pas en collaboration avec la Communauté d'Agglomération du Grand Rodez.

À partir de 2017, il faudra réaliser les petites stations d'épuration de 11 hameaux (dont les eaux usées ne sont pas encore traitées).

Tous ces travaux se feront en fonction des financements et des moyens, les élus souhaitant stabiliser la redevance à 1,50 € HT/m³ pour la prime variable et à 75 € HT/an pour la prime fixe.

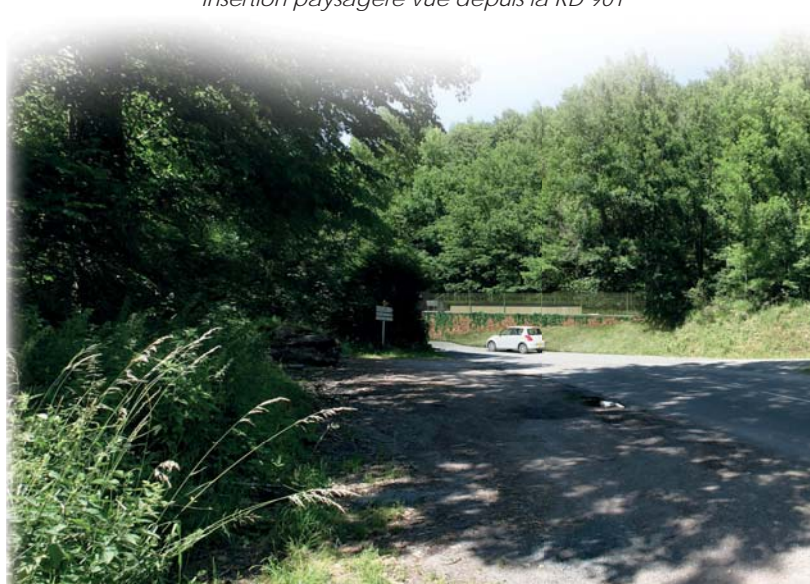
Jacques SUCRET

Projet de station d'épuration à Conques

Vue générale du projet



Insertion paysagère vue depuis la RD 901



Des réalisations, des projets pour mieux trier et améliorer la qualité de notre environnement

Dans notre collectivité la majorité de la population a l'habitude de trier et le fait correctement. Cependant, depuis quelques temps les erreurs de tri et les actes d'incivilités se multiplient dans les conteneurs jaunes, ainsi qu'autour des points de collecte. Cela augmente le « taux de refus », c'est-à-dire la part de déchets présents dans les sacs jaunes qui ne correspond pas aux consignes de tri.

Trier c'est bien mais bien trier c'est mieux !



Notre collectivité a décidé de réagir :



- En renforçant sa politique d'information, par l'édition d'un document qui sera donné lors de la distribution annuelle des sacs jaunes,
- En informant la population nouvellement accueillie des moyens qui sont mis à leur disposition pour évacuer chaque catégorie de déchets.
- En réfléchissant sur l'optimisation des tournées de ramassage des déchets. Les camions-bennes pourraient être équipés d'un système informatique qui devrait permettre d'améliorer la sécurité du personnel, tout en améliorant l'efficacité et la rapidité de traitement des erreurs de tri constatées par les agents collecteurs.

Gabriel ISSALYS

La zone de dépôt des gravats réhabilitée :

Pour les gravats, la zone de stockage prévue à cet effet, située à côté de la déchetterie de Malviès, à Marcillac-Vallon (Installation de Stockage des Déchets Inertes : ISDI), a été réhabilitée en 2014. D'importants travaux d'agrandissement, de terrassement ont été effectués pour permettre l'utilisation de cette zone durant de nombreuses années encore tout en améliorant son aspect environnemental. Cependant, il faut savoir que seuls les déchets inertes apportés par les particuliers, peuvent être déposés.



DÉCHETS ACCEPTÉS :

CAILLOUX
BÉTON (NON ARMÉ)
TUILES
CARRELAGE
TERRE
ARDOISE
DÉBLAIS



DÉCHETS REFUSÉS :

BOIS
DÉCHETS VERTS
SOUCHES
PLÂTRE
PLOMB : CANALISATIONS, PEINTURES



Pour mieux trier

TRI SÉLECTIF
Emballages ménagers en **PLASTIQUE** : bouteilles, flacons et sacs ; en **CARTON**, en **MÉTAL**, en **PAPIER**.



Couvercle jaune

Il existe près de chez vous des **CONTENEURS D'APPORT VOLONTAIRE**.

PAPIER



VERRE



TEXTILE



Si vous ne connaissez pas les emplacements, téléphonez à votre secrétariat de Mairie ou au service déchets ménagers de la Communauté de Communes.

GROS CARTONS APLATIS



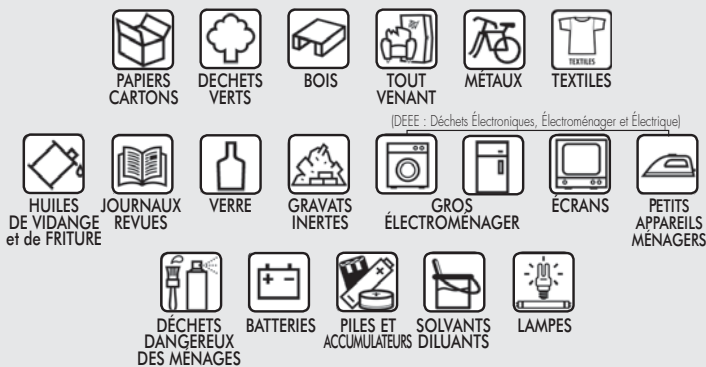
Couvercle Bleu

DÉCHETS ORGANIQUES



Composteur de jardin

Apportons à la DÉCHETTERIE :



Déchetterie à Marcillac : 05 65 71 72 01
Route de Malviès - Direction Espalion
Du Lundi au samedi de 14h à 18h30 et
le Samedi matin de 10h à 12h

Zones de Dépôts : 06 87 89 45 35

À St Cyprien sur Dourdou :
Route de Conques
Les lundi, mercredi et
samedi de 13h30 à 17h30

À St Félix de Lunel : Mazières
Le Samedi de 8h à 12h

ORDURES MÉNAGÈRES

TOUT LE RESTE
Produits souillés...



Couvercle Noir



Tableau des commissions

COMMUNES	1 - Finances budget principal	2 - Assainissement	3 - Finances Assainissement	4 - Développement économique et numérique	5 - Bâtiments	6 - Déchets ménagers
Président	Jean-Marie LACOMBE	Jacques SUCRET	Jacques SUCRET	Anne GABEN-TOUTANT	Daniel RAYNAL	Gabriel ISSALYS
suivi assuré par	M ^{me} M WILFRID	M G GAUBERT	M G GAUBERT	M ^{me} M WILFRID M ^{me} M MOULY	M ^{me} M WILFRID M ^{me} E ROLS	M G GAUBERT M ^{me} B DAMESTOY
Balsac	M JP Remise M ^{me} E Soulié	M JP Remise M B Teyssedre	M JP Remise M B Teyssedre	M D Raynal M L Cot	M O Jallat M M Flottes	M ^{me} E Costes M ^{me} J Sehier
Clairvaux	M D Garcia	M J Russery M A Rigal	M J Russery M A Rigal	M B Cazal M ^{me} C Delarocque	M J Russery M F Sirmain	M ^{me} N Fraysse M G Rouzieres
Conques	M JC Delagnes M P Varsi	M R Delagnes M R Jalbert	M JC Delagnes M B Ferrieres	M JC Delagnes M F Fallieres	M B Ferrieres M P Varsi	M R Jalbert M P Varsi
Grand-Vabre	M JP Delagnes M ^{me} MN Pinquie Doubouya	M C Bier M P Fabre	M C Bier M P Fabre	M JP Delagnes M ^{me} A Grisel	M P Fabre M C Bier	M C Lacaze M ^{me} M Gaillac
Marcillac	M B Selas M ^{me} N Phalip	M M Rey M E Fraysse	M D Jourdon M ^{me} I Laux	M J Franques M ^{me} M Cussac	M F Pegues M E Fraysse	M G Genri M ^{me} N Phalip
Mouret	M G Issalys M ^{me} B Comboul	M M Cambaly M V Gimalac	M M Cambaly M V Gimalac	M L Carles M G Issalys	M JM Costes M F Castanier	M ^{me} C Bosc M F Castanier
Muret	M R Aygalenq M M Costes	M M Costes M R Aygalenq	M M Costes M R Aygalenq	M R Aygalenq M JL Andrieux	M A Darmes M ^{me} C Tourbez	M ^{me} D Eche M ^{me} B Mouysset
Nauviale	M ^{me} MH Cavailles M C Campels	M J Garrote M S Couffignal	M C Campels M ^{me} MH Cavailles	M S Couffignal M C Campels	M P Servieres M G Raynal	M F Guiral M ^{me} I Gardin
Noailhac	M A Bonnefous M M Cabrol	M ^{me} D Bruel M ^{me} F Routaboul	M ^{me} D Bruel M ^{me} F Routaboul	M M Cabrol M D Lagrange	M J Cerles M H Roualdes	M ^{me} F Routaboul M ^{me} D Bruel
Pruines	M C Pouget M ^{me} MA Viargues	M C Pouget M ^{me} B Lenoir	M C Pouget M ^{me} B Lenoir	M ^{me} M Vidal M C Merlet	M B Vanaudenhove M G Laporte	M G Laporte M ^{me} L Pradalier
St Christophe	M JL Lanza M C Gomez	M G Salvan M E Dziewa	M JL Lanza M G Salvan	M C Gomez M JL Lanza	M E Dziewa M ^{me} A Gau	M ^{me} F Costes M JL Veyrier
St Cyprien	M ^{me} AM Schneider M M Expert	M JM Dangles M Y Cassagnes	M ^{me} AM Schneider M M Expert	M B Lefebvre M B Cayzac	M C Fabre M M Cavalie	M JM Dangles M ^{me} J Lala
St Félix	M Z Quintard M A Barre	M JC Cantaloube M D Martin	M JC Cantaloube M D Martin	M Z Quintard M M Delagnes	M A Barre M ^{me} V Marty	M G Layrac M D Martin
Salles la Source	M L Droc M JP Laffly	M JC Brugie M B Dalbin	M R Seguret M L Droc	M N Julve M L Droc	M JP Laffly M ^{me} A Le Baux	M B Causse M JL Alibert
Sénergues	M P Goudy M G Falco	M G Falco M JP Marragou	M G Falco M JP Marragou	M P Goudy M JC Richard	M G Falco M D Panissie	M JP Marragou M G Falco
Valady	M M Cuoc M J Sucret	M J Moucheraud M R Galiere	M M Cuoc M R Galiere	M JM Gombert M R Galiere	M P Brioudes M M Cuoc	M R Galiere M P Brioudes

7 - Équipements sportifs	8 - Voirie	9 - Service à la personne/ Défense service public	10 - Enfance / Jeunesse	11 - Tourisme	12 - Culture	13 - Communication
Gabriel ISSALYS	Christian POUGET	Paul GOUDY	Bernard LEFEBVRE	Jean-Louis ALIBERT	Anne GABEN-TOUTANT	Jean-Marie LACOMBE
M ^{me} E ROLS	M ^{me} S BOUSQUET M ^{me} M WILFRID	M ^{me} E ROLS M ^{me} M MOULY	M ^{me} M WILFRID M ^{me} M MOULY	M ^{me} E ROLS M ^{me} R COMBAL	M ^{me} E ROLS M ^{me} M MOULY	M ^{me} M WILFRID M ^{me} M MOULY
M L Cot M F Latieule	M B Lescure M M Flottes	M ^{me} MC Fournier M ^{me} J Sehier	M ^{me} J Rous M ^{me} E Soulié	M O Jallat M M Block	M M Block M O Jallat	M JP Remise M ^{me} J Rous
M C Lacombe M V Gayraud	M J Russery	M ^{me} N Fraysse M ^{me} C Guillet	M ^{me} C Guillet M ^{me} L Albouy	M ^{me} C Guillet M D Garcia	M ^{me} C Delarocque M C Delmas	M B Cazal M ^{me} V Nowitzki
M P Varsi M B Ferrieres	M R Delagnes M R Jalbert	M ^{me} A Lample M ^{me} Y Bancal	M ^{me} Y Bancal M ^{me} A Lample	M G Garcenot M F Fallieres	M JP Olive M P Varsi	M P Varsi M B Ferrieres
M S Fabre M ^{me} M Gaillac	M C Bier M A Lescure	M JP Delagnes M ^{me} B Costes	M ^{me} S Gres M ^{me} MN Pinquie Doubouya	M ^{me} B Costes M ^{me} A Grisel	M ^{me} A Grisel M ^{me} B Costes	M ^{me} M Gaillac M S Fabre
M B Selas M ^{me} K Destruel	M M Rey M D Jourdon	M ^{me} A Gaben-Toutant M ^{me} M Cussac	M ^{me} C Barret M ^{me} MC Marcil	M J Franques M ^{me} K Destruel	M ^{me} K Destruel M P Aleese	M ^{me} E Douzou M ^{me} N Daude
M A Druart M J Le Conte	M G Issalys M S Foulquier	M A Druart M G Issalys	M ^{me} S Lestrade M J Costes	M ^{me} L Le Conte M ^{me} B Comboul	M ^{me} P Hayma M ^{me} C Foulquier	M ^{me} C Foulquier M ^{me} S Lestrade
M ^{me} C Tourbez M M Costes	M R Aygalenq M M Costes	M ^{me} C Tourbez M ^{me} D Eche	M ^{me} C Tourbez M ^{me} D Maurel	M ^{me} B Mouysset M ^{me} D Eche	M ^{me} B Mouysset M ^{me} C Tourbez	M R Aygalenq M M Costes
M G Raynal M F Guiral	M J Garrote M J Pegues	M ^{me} D Carles-Duboc M ^{me} C Saules	M ^{me} MH Cavailles M ^{me} S Servieres	M P Servieres M JP Gary	M ^{me} S Servieres M ^{me} C Chincholle	M P Servieres M ^{me} I Gardin
M H Roualdes M J Cerles	M V Cantala M D Fabre	M ^{me} M Buessinger M ^{me} AM Mascles	M ^{me} AM Mascles M ^{me} M Buessinger	M M Cabrol M ^{me} F Routaboul	M ^{me} M Buessinger M M Cabrol	M D Lagrange M V Cantala
M B Vanaudenhove M ^{me} S Vielle	M F Barre M G Laporte	M ^{me} L Pradalier M ^{me} B Lenoir	M ^{me} B Lenoir M ^{me} M Vidal	M ^{me} S Vielle M B Vanaudenhove	M C Merlet M ^{me} M Vidal	M B Vanaudenhove M ^{me} B Lenoir
M JL Veyrier M ^{me} B Delcuzoul	M G Salvan M A Belet	M ^{me} A Bellec M ^{me} F Deltour	M ^{me} B Delcuzoul M ^{me} F Costes	M C Gomez M ^{me} M Miquel	M ^{me} F Deltour M ^{me} M Vidas	M ^{me} M Vidas M ^{me} A Gau
M B Cayzac M S Roussel	M JM Dangles M F Bouissou	M M Expert M ^{me} J Lala	M B Cayzac M ^{me} M Pereira	M M Expert M ^{me} E Bertrand	M B Lefebvre M B Cayzac	M ^{me} AM Schneider - M ^{me} S Roussel
M G Layrac M H Tisseyre	M A Barre MJC Cantaloube	M H Tisseyre M ^{me} V Marty	M ^{me} V Marty M ^{me} N Esteves	M A Barre M ^{me} N Pons	M D Martin M O Barre	M ^{me} N Pons M G Layrac
M JL Alibert M P Morisse	M B Dalbin M B Causse	M ^{me} M Censi M ^{me} MT Deloustal	M ^{me} V Ajuto M ^{me} A Le Baux	M N Julve M ^{me} V Ajuto	M ^{me} O Maillubau M L Joulia	M L Joulia M ^{me} B Fernandez
M G Boscus M F Brossy	M G Falco M C Moderan	M ^{me} MC Molenat M ^{me} D Servieres	M ^{me} MC Molenat M ^{me} D Servieres	M JC Richard M G Boscus	M JC Richard M ^{me} D Leriche	M JC Richard M ^{me} MC Molenat
M ^{me} Y Genieys M P Albert	M J Gradels M L Roux	M ^{me} V Beaurain M ^{me} Y Genieys	M ^{me} S Boyer M ^{me} Y Genieys	M C Gaston M J Gradels	M ^{me} L Cancellier M C Gaston	M R Galiere M L Romiguere



Communauté
de Communes

CONQUES
MARCILLAC

11, place de l'église
12330 MARCILLAC-VALLON
Tél. **05 65 71 86 20** - Fax : 05 65 71 13 15
E-mail : cc.conques-marcillac@orange.fr